



Championnat départemental d'échecs des jeunes de Haute-Savoie

Qualificatif pour le championnat de la ligue
Auvergne-Rhône Alpes

Règlement de la compétition :

1- Informations générales

Le comité départemental du jeu d'échecs de Haute-Savoie organise le championnat départemental d'échecs des jeunes en collaboration avec le club d'échecs du Faucigny. Cette compétition se déroulera les 09 et 10 novembre 2024 au **gymnase du collège Gaspard Monge** à Saint Jeoire en Faucigny.

Adresse complète :

295, route des Moulins

74490 SAINT JEOIRE

2- Critères d'admission

Le championnat est ouvert à tout joueur né à partir du 1^{er} janvier 2009 et réparti selon les catégories suivantes :

U8 (petits poussins) : joueurs nés en 2017 et avant

U10 (poussins) : joueurs nés en 2016 et 2015

U12 (pupilles) : joueurs nés en 2014 et 2013

U14 (benjamins) : joueurs nés en 2012 et 2011

U16 (minimes) : joueurs nés en 2010 et 2009

- Les catégories de U10 à U16 ne seront pas mélangées sauf impossibilité de plateau
- Toutes les catégories seront mixtes
- Les joueurs étrangers non scolarisés en France ne peuvent être intégrés dans ce qualificatif (cf article 1.1 du règlement de la F.F.E du championnat de France).
- Droits d'inscription : 5€

- La licence A de la F.F.E de la saison en cours dans un club de Haute Savoie est obligatoire pour les catégories à partir de U10. La licence B est suffisante pour les U08, mais devra être transformée en A si qualification pour la Ligue.

3- Inscriptions

- Il est préconisé de s'inscrire à l'avance par l'intermédiaire de votre responsable de club.
- La date limite d'inscription est le mercredi soir avant les championnats.
- ATTENTION : Aucune inscription ne sera prise sur place
- Communiquer le nom du joueur, son n° de licence et la catégorie concernée au responsable des jeunes de votre club, qui centralisera les inscriptions auprès du référent départemental.
- La liste des joueurs préinscrits sera mise à jour quotidiennement sur le site F.F.E

4- Cadence et horaires

Pour les catégories de U10 (poussins) à U16 (minimes) :

- **6 rondes de 50'+10 sec/coup** par joueur (homologué FIDE)
- La compétition aura lieu **du samedi au dimanche** selon les horaires suivants :

Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3
Samedi à 10h00	Samedi à 14h00	Samedi à 16h15
Ronde 4	Ronde 5	Ronde 6
Dimanche à 10h	Dimanche à 13h30	Dimanche à 15h45

- Inscription sur place et pointage des joueurs entre 9h00 et 9h30 le samedi. Pas de pointage le dimanche, mais informer impérativement l'arbitre en cas d'anomalie (forfait ou autre) entre les 2 journées.
- **Tout joueur inscrit après 9h30 ne pourra être apparié avant la ronde 2.**

Pour la catégorie U8 (petits poussins) :

- **7 rondes de 25'+10 sec/coup** par joueur (homologué rapide F.F.E). La cadence et le nombre de rondes peuvent être modifiés en fonction du plateau.
- La compétition aura lieu **uniquement dimanche** selon les horaires suivants :

R1 : 10h00	R2 : 11h00	R3 : 12h00	R4 : 14h00	R5 : 15h00	R6 : 16h00	R7 : 17h00
------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

- **Tout joueur inscrit après 9h30 ne pourra être apparié avant la ronde 2.**
- La remise des prix aura lieu le dimanche dès 18h15. Les titres de champions et championnes départementaux y seront décernés

5- Qualifications

- Les titres de championne et champion de Haute Savoie seront attribués à la première joueuse et au premier joueur de chaque catégorie
- Les champions et championnes de chaque catégorie seront qualifiés pour le championnat de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes des échecs.

NB : Ce championnat de la ligue Auvergne- Rhône-Alpes des échecs est également ouvert aux catégories U18 (cadets) et U20 (juniors) au même lieu, dates et cadences.

- D'autres places qualificatives seront attribuées par la ligue Auvergne- Rhône- Alpes des échecs, le tableau des places qualificatives est consultable sur le site de la Ligue et celui du CDJE 74 dès parution.
- Les Qualifié(e)s d'office pour les championnats de Ligue et/ou de France sont qualifiés de droit, sans contrainte, pour les championnats départementaux.
- Ils sont ignorés du classement pour l'attribution des places qualificatives pour les championnats de Ligue.
- Sont considérés comme participants aux championnats départementaux les joueuses et joueurs ayant au moins joué réellement la moitié des rondes.
- Repêchages : si un qualifié confirme sa non participation aux championnats de ligue, sa place sera automatiquement attribuée au 1er non qualifié de la même catégorie à condition de ne pas avoir terminé à plus d'1/2 point du dernier qualifié.
- Aucune autre qualification au championnat de la ligue ARA ne peut être obtenue sans sélection par le championnat départemental (sauf les qualifié(e)s d'office).

6- Arbitrage / règles des tournois

L'arbitre principal du championnat sera **Jean-Luc Lurvois, AFO2**. Il sera assisté par **Michel Sylvestre Baron, AFO2**. Pour le dimanche, un arbitre supplémentaire sera amené à renforcer l'équipe pour la gestion des catégories U8.

Seuls les arbitres et responsables de salle seront admis dans l'aire de jeu

Les joueurs absents au début d'une ronde seront déclarés « forfait » après 15' pour la catégorie U8, 30' pour les autres joueurs.

Départage :

- 1- BUCHHOLZ tronqué
- 2- BUCHHOLZ
- 3- PERFORMANCE pour les tournois au système « suisse »

Si en raison d'un nombre de participants réduit, un tournoi est joué selon une formule « toutes rondes », le départage utilisé sera :

- 1- SONNENBORNBERGER
- 2- KOYA

Règles des tournois :

- Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. adoptées par le 93e congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) et entrées en application au 1er janvier 2023. Les parties seront comptabilisées au classement Elo FIDE de décembre 2024.
- Pour la catégorie U8 (petits poussins), les règles de l'annexe A du jeu rapide seront appliquées.
- La partie sera perdue après le 3^{ème} coup illégal achevé constaté par l'arbitre de la rencontre dans la catégorie U8 (petits poussins) : règle spécifique à cette compétition.
- Après le 2^{ème} coup illégal selon les règles FIDE du jeu en cadence lente pour les catégories de U10 (poussins) à U16 (minimes).

- Aucun téléphone portable ou autre moyen de communication électronique ne sera toléré dans l'aire de jeu
- Toute discussion avec son entourage ou lecture suspecte durant la partie seront sanctionnées

L'arbitre principal :

L'organisateur